



Vie privée et familial carte de sejours 10 ans

Par **rayan40**, le **02/02/2014** à **21:31**

je suis marocain marie avec une marocaine aussi,j ai rentre en france via le regroupement familial j ai eu ma carte de resident de 10 ans depuis 2011,matnan on ai separee ça fait un an en faite c est ma cousine beuacoup de fois elle m as demande de sortir, je sors et je revien je sors et je revien apres j en ai mar elle est trop dur elle me menace qu elle va me retirer ma carte de sejour elle m as bcp exploite au niveau de l argent .
elle a matnan commence la procedure de divorce elle m appelle elle me menace qu il va retirer ma carte de sejour de 10 ans
je suis perdu dois accepter ce divorce sachant que nous somme marie au maroc c est le consulat de maroc en france qui s ocupe de ça
aidez moi s il vous plait

Par **rayan40**, le **02/02/2014** à **21:53**

y as t il quelqu un s il vous plait qui as une conseille

Par **sahar**, le **03/02/2014** à **15:05**

bonjour,
j'espère que mon témoignage pourrez vous aider ,mon mari a vécu la meme situation avec sa première épouse , il l'a épousé en 2004 , en 2007 elle a demandé le divorce plus elle a déposé une plainte contre lui comme quoi il a abusé de sa confiance en évoquant tout motif ce qui a fait qu'il a perdu son titre de séjour de 10 ans , la on c marié en 2009 et depuis il n'a

plus droit au titre de séjour une grande menace pour notre petite famille

Par **rayan40**, le **03/02/2014** à **21:19**

Merci pour ta réponse .mon cas c est pas moi qui as demande le divorce je sui oblige d accepter et en plus nous sommes tout les deux des ressortissants étranger on a pas de nationalité française